



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PME

Question écrite n° 122434

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions de la CGPME dans son document intitulé « cap France PME ». Les représentants des PME souhaitent que l'accompagnement des PME soit amélioré et proposent « de rééquilibrer les avantages entre les auto-entrepreneurs et les PME de moins de 20 salariés notamment l'ouverture du bénéfice au prélèvement social et fiscal unique libératoire calculé à partir d'un taux forfaitaire sur le chiffre d'affaires réalisé ». Il souhaite donc qu'il lui indique s'il entend mettre en oeuvre cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122434

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12157

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)